

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 1247

présenté par  
le Gouvernement

### ARTICLE 33

#### ÉTAT B

#### Mission « Engagements financiers de l'État »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Charge de la dette et trésorerie de l'État (crédits évaluatifs)	0	338 000 000
Appels en garantie de l'État (crédits évaluatifs)	0	0
Épargne	0	727 781
Dotation du Mécanisme européen de stabilité	0	0
Augmentation de capital de la Banque européenne d'investissement	0	0
Fonds de soutien relatif aux prêts et contrats financiers structurés à risque	0	0
<b>TOTAUX</b>	0	338 727 781
<b>SOLDE</b>	-338 727 781	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement prend en compte les éléments suivants :

1) Afin de tenir compte des votes intervenus dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2021, le présent amendement procède à une minoration de 727 781 € des autorisations d'engagement et de 727 781 € des crédits de paiement de la mission « Engagements financiers de l'État ». Cette minoration est répartie de la façon suivante :

- minoration de 727 781 € des autorisations d'engagement et de 727 781 € des crédits de paiement du programme « Épargne » ;

2) Par ailleurs, cet amendement procède à une minoration de 338 000 000 € en autorisations d'engagement et de 338 000 000 € en crédits de paiement sur le programme « Charge de la dette et trésorerie de l'État (crédits évaluatifs) » ; il vise à tirer les conséquences sur le programme 117 « Charge de la dette et trésorerie de l'État » de la révision des hypothèses macroéconomiques dans le cadre de la crise sanitaire et économique liée à la covid-19. En raison de la prise en compte des derniers points connus d'inflation et d'une évolution à la baisse de l'environnement de taux, la prévision de charge de la dette de l'État est ainsi revue en diminution de 338 millions d'euros pour 2021.